

LUTTES ÉTUDIANTES À CONSTANTINE

Les événements de novembre 1986

L'Est de l'Algérie, en particulier Constantine, Sétif et Annaba, a connu de violents affrontements en novembre 1986. Parties de revendications lycéennes puis estudiantines les manifestations de novembre ont embrasé toute la ville de Constantine, concernant en premier lieu les jeunes et les milieux populaires. La violence de la répression policière fut à la hauteur des dégradations opérées dans le centre ville contre tout ce qui représentait l'*Etat*. Autrement dit, l'explosion sociale mérite une analyse qui dépasse les simples faits de délinquance ou les revendications explicites.

Il est encore trop tôt pour poser les questions vraiment pertinentes à ces mouvements sociaux et pour y répondre. On ne fera ici que tracer les lignes générales d'un tel questionnement. Auparavant, on présentera une chronologie de ces luttes urbaines, rapportant certains détails méconnus jusqu'alors, pour servir les analyses futures.

I. — CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS DE CONSTANTINE (NOVEMBRE 1986)

Septembre-octobre 1986

Fronde lycéenne (grèves plus ou moins larvées, assemblées générales, manifestations) à Alger contre l'introduction d'un enseignement politique et religieux donnant lieu à une épreuve au baccalauréat.

Le retrait de cette proposition par le ministre de l'Enseignement secondaire met fin au mouvement à Alger.

Par contre, dans l'Est algérien les Proviseurs des Lycées maintiennent l'ambiguïté, considérant qu'il n'y avait pas de texte officiel, mais seulement un communiqué de presse.

Fin octobre

Les lycéens de Constantine entrent en grève pour obtenir la suppression définitive des deux épreuves en question au baccalauréat. Manifestations dans la ville. Piquets de grève à l'entrée des lycées. Slogans contestataires contre l'abaissement annoncé du taux de réussite au bac. Répression policière contre les lycéens dans la ville : charges de police, matraquages, conduites au poste de police, etc.

Vendredi 7 novembre

Suite du mouvement lycéen.

Au repas du soir, les étudiants de la cité Zouaghi (1) mécontents de se voir servir pour la troisième fois consécutive le même plat, tiennent une assemblée générale et demandent à rencontrer le directeur de la cité qui refuse.

A court de moyens, les étudiants sortent de l'enceinte universitaire et bloquent la route de l'aéroport.

Les brigades anti-émeutes interviennent, armées de matraques et de bombes lacrymogènes. L'enceinte universitaire de Zouaghi est violée. Les chiens sont lâchés aux trousses des étudiants.

Arrestation d'étudiants (une cinquantaine, dira-t-on).

Samedi 8 novembre

Réunis en assemblée générale, les étudiants exigent la libération de leurs camarades arrêtés la veille et demandent à parlementer avec les autorités de la ville avant 14 heures. Passé ce délai, ils menacent d'organiser une marche sur la ville. A 14 heures, n'ayant reçu aucune réponse des autorités, les étudiants commencent leur marche en lançant les mots d'ordre suivants :

- « Union des étudiants »
- « Non à la répression »
- « Respect des franchises universitaires ».

Arrivés au niveau de la Cité universitaire du 8 novembre 1971 (2) les étudiants se heurtent aux brigades anti-émeutes. Ces dernières, armées de matraques et de grenades lacrymogènes dispersent violemment les manifestants. Elles encerclent l'Université qu'elles bombardent de grenades lacrymogènes jusqu'en fin de soirée. Des étudiantes voulant rejoindre leur lieu de résidence sont violentées.

Pendant que se déroulent ces événements, une cinquantaine d'enseignants se trouvant à l'Université se réunissent spontanément pour rencontrer le Recteur et protester contre le viol de l'enceinte universitaire. Ils décident d'une assemblée générale pour le lundi suivant.

Dimanche 9 novembre

Tentative des lycéens de la ville pour rejoindre les étudiants encerclés dans l'enceinte universitaire de Aïn el Bey.

Les internes de l'hôpital vêtus de leur blouse blanche, scandalisés par les brutalités policières, organisent une marche pacifique vers la ville.

(1) La nouvelle Cité Zouaghi est située à l'extérieur de la ville (près d'une dizaine de kilomètres du centre ville) sans aucun équipement socio-culturel, près de l'aéroport de Constantine.

(2) La Cité du 8 novembre est située au pied de la colline sur laquelle se dresse l'Université centrale.

Les étudiants de la Casbah et ceux de l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme (tous basés au centre ville) décident de rejoindre en masse les étudiants d'Aïn el Bey et de Zouaghi.

Les forces de l'ordre empêchent le regroupement de s'opérer en bloquant toutes les issues de la ville (soulignons le caractère très accidenté du site urbain de Constantine).

Toutes ces marches pacifiques étant rendues impossibles, les étudiants tentent de forcer les barrages de police.

De violents affrontements ont lieu.

La population, jusque là observatrice, se solidarise avec les manifestants lycéens et étudiants.

Dans la soirée, les jeunes des quartiers populaires (Djnan Zitoun, Mansourah, Sidi Mabrouk, etc.) affluent en masse vers le centre ville. Certains, organisés en bandes, bloquent les routes et rançonnent les automobilistes (particulièrement ceux circulant dans des voitures de luxe). Nuit de violence au centre ville qui est encerclé par les forces de l'ordre : la population brise les vitrines des grands magasins d'État (dont les marchandises sont distribuées), des banques étatisées, du local du Parti du FLN, brûle les bus, détruit le mobilier urbain (réverbères, panneaux de propagandes, etc.). Des provocateurs, reconnus par la suite, entraînent les jeunes manifestants à des actes de pillage.

De violents affrontements ont aussi lieu dans les quartiers populaires périphériques (Oued el Had, Sidi Mabrouk...).

La répression fait des centaines de blessés. On parle de plusieurs morts. Le nombre d'arrestations de jeunes s'élève à plus de 800.

Lundi 10 novembre

Après des pourparlers entre les forces de police et le Ministre, présent, de l'Enseignement Supérieur, les étudiants obtiennent de pouvoir se rendre librement à l'Université d'Aïn el Bey pour pouvoir rencontrer ce dernier.

Une grande assemblée générale rassemblant plusieurs milliers d'étudiants se tient en présence du Ministre de l'Enseignement Supérieur, M. Brehri, qui écoute leurs revendications pendant plusieurs heures et qui tente de calmer les esprits en promettant de résoudre leurs problèmes. Les étudiants sont autorisés à s'organiser en Comités pour y discuter leurs problèmes.

Les étudiants ont dénoncé la sauvagerie de la répression, le grand nombre de blessés, parlant de viols et de morts.

Ils ont aussi dénoncé les provocations (en particulier groupes incontrôlés voulant brûler la bibliothèque universitaire).

Durant la matinée, les enseignants tiennent leur assemblée générale convoquée le samedi précédent. Ils y votent une motion de soutien aux étudiants qui dénonce les violences policières et les arrestations arbitraires et demande la mise sur pied d'une commission d'enquête. Ils lisent la motion devant l'A.G. étudiante en présence du Ministre.

Les médias nationaux (repris à l'étrangers) font état d'une motion de soutien des enseignants à la direction politique du pays la dégageant de toute responsabilité dans la violence des événements. La R.T.A. diffuse nationalement, le même soir, un montage télévisuel tendant à discréditer les manifestants : aux images d'une ville dévastée succède une série de portraits de repris de justice (connus localement comme des indicateurs).

Mardi 11 novembre

A Sétif, grève des lycéens qui manifestent jusqu'à l'Université et y rejoignent une AG étudiante.

Dans l'après-midi, violentes manifestations et gros affrontements dans les quartiers populaires : la police locale, affolée, tire sur la foule (les brigades anti-émeutes sont toutes mobilisées à Constantine). On parle de 8 morts dont un a été authentifié. Des centaines d'arrestations ont lieu (750 selon des sources judiciaires locales).

A Constantine, l'AG des enseignants s'indigne du compte-rendu (mensonger) des événements fait par la presse. Elle décide alors s'adresser une lettre ouverte au Président de la République et à l'Assemblée nationale (voir Annexe 1).

En même temps, tous les étudiants en garde à vue sont libérés, afin, semble-t-il, d'accréditer la thèse de troubles dus à des délinquants irresponsables. Des procès sont annoncés pour ceux-ci.

Mercredi 12 novembre

La proposition de lettre ouverte est lue en assemblée générale des enseignants (plus de 300 personnes présentes) et discutée pendant plusieurs heures. Outre son envoi au Président et aux membres de l'Assemblée nationale, elle est adressée aux autorités locales, à la presse, aux autres Universités et affichée dans tous les Instituts de Constantine.

Du jeudi 13 au lundi 17 novembre

Retour au calme à Constantine et Sétif : confirmation du retrait des épreuves religieuse et politique au bac : étudiants et enseignants organisent des AG pour y discuter de leurs problèmes et dégager une analyse des récents événements. En ville, les arrestations effectuées dans les milieux populaires maintiennent un lourd climat de tension et de peur.

Les comparutions des « fauteurs de troubles » ont lieu devant le tribunal correctionnel de Constantine. De lourdes peines de prison ferme (2 à 7 ans) assorties d'amendes individuelles de 2 000 dinars frappent 184 personnes et d'autres condamnations sont annoncées.

Une rumeur faisant état d'une arrestation prochaine de 30 enseignants commence à circuler (noms à l'appui).

Jeudi 20 novembre

A 5 heures du matin, six enseignants sont arrêtés à leur domicile ainsi qu'un avocat par les services de la Sécurité militaire et gardés au secret pour interrogatoire à Constantine. D'autres arrestations ont lieu à Annaba dans les milieux artistiques et intellectuels.

Mobilisation des enseignants qui se rendent auprès du Wali pour exiger la libération de leurs collègues; l'un d'entre eux est interpellé à la sortie du cabinet du Wali et libéré immédiatement sous la pression des enseignants. Occupation de l'Université.

Libération d'un des enseignants arrêtés le matin.

Lundi 22 novembre

Deux nouvelles arrestations ont lieu le 22 novembre (directeur-adjoint de la cinémathèque et directeur des archives).

Un tract de soutien aux détenus circule en ville.

Limogeage du Chef d'État Major et de plusieurs dizaines d'officiers de l'Armée, pour des raisons inconnues à ce jour.

Dimanche 23 novembre

Libération des deux enseignants arrêtés.

Lundi 24 novembre

Libération des trois enseignants.

Les comités de soutien aux détenus reçoivent l'assurance de la part des autorités que tous les emprisonnés intellectuels et artistes allaient être libérés.

Du 25 novembre au 6 décembre

Les enseignants restent mobilisés pour obtenir l'amnistie générale et particulièrement la libération de leurs trois collègues toujours détenus au secret.

Série de va-et-vient entre les délégations enseignantes et les autorités locales. Le climat de peur persiste et les AG réunissent moins de monde (plusieurs personnes sont convoquées pour être entendues par la Sécurité militaire et par la Police).

Démobilisation progressive du mouvement étudiant qui s'enlise dans l'incapacité à formuler des revendications précises et réalisables.

Samedi 6 décembre

Assemblée générale des enseignants qui décident d'envoyer une délégation à Alger pour rencontrer le Ministre de l'Enseignement Supérieur et les instances dirigeantes du pays. Cette délégation a pour objectif d'aller leur donner le point de vue des enseignants sur les événements de Constantine et d'intervenir pour la libération de leurs trois collègues (cf. annexe 4).

Mardi 9 décembre

Arrivée de la délégation à Alger. Elle est reçue dans l'après-midi par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

Mercredi 10 décembre

La délégation est reçue pendant plus de deux heures par le Président de l'Assemblée populaire nationale, au nom du Président de la République. Elle est reçue ensuite par le responsable du Secrétariat permanent du Comité central du Parti du FLN avec lequel elle s'entretient pendant plus de trois heures.

Jeudi 11 décembre

La délégation prend contact avec le Secrétaire national de l'Ordre des avocats, le Directeur du Centre national des Études historiques, des artistes, des avocats, et des enseignants.

Vendredi 12 décembre

Retour de la délégation à Constantine.

Lundi 15 décembre

Assemblée générale des enseignants (plus de cinq cents personnes). Lecture du compte-rendu de la délégation (cf. annexe 5) et débat houleux quant à la rédaction de ce dernier et les formes de luttes à mener pour obtenir la libération des collègues, sachant qu'aucune garantie n'a été donnée par les autorités centrales consultées.

Mardi 16 décembre

Plusieurs délégations sont constituées pour remettre le compte-rendu aux autorités locales.

Mercredi 17 décembre

Les enseignants apprennent que les intellectuels arrêtés sont assignés à résidence à Bordj Omar Driss (Wilaya d'Ilizi, 800 kilomètres au Sud de Constatine, au cœur du Sahara). Seules les familles sont autorisées par le Wali de Constantine à leur rendre visite.

Fin décembre

Quête des étudiants de Sciences économiques au bénéfice de la famille de leur camarade mort durant les événements.

La mobilisation étudiante ne touche plus que quelques Instituts.

Jusqu'à la veille des vacances universitaires (26 janvier 1987) les enseignants continuent leurs démarches auprès des autorités locales pour obtenir la libération de leurs collègues. Les AG des enseignants ne mobilisent que très peu de personnes.

24 mars 1987

Libération de tous les assignés à résidence à Bordj Omar Driss.

Mai 1987

Libération de toutes les personnes arrêtées et condamnées pendant les événements de Constantine et de Sétif.

II. — LES ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE CONSTANTINOISE

Pour comprendre l'ampleur, la profondeur et la violence du mouvement social qui a enflammé l'Est algérien et Constantine en particulier, il est nécessaire de partir du *quotidien* populaire. Deux points ne doivent jamais être perdus de vue : la pression de l'exode rural depuis trente ans et le taux d'expansion démographique (au moins 3,2 %). Malgré l'importance des investissements effectués depuis deux décennies dans l'industrie et les logements, la *crise urbaine* est double : c'est celle de l'emploi et en particulier celle du *chômage des jeunes* et c'est celle du *logement* avec la surpopulation des appartements de certains quartiers et l'existence de bidonvilles.

Au-delà de ces deux points, on ne saurait sous-estimer la crise des transports urbains (collectifs et individuels), celle de l'école (contenus et formes de l'enseignement) et enfin celle de l'Université. L'Université algérienne, qui possède certains moyens que bien d'autres universités peuvent lui envier, connaît plutôt une *crise de gestion* (cf. les documents étudiants en annexe) : contenus des enseignements, niveau de qualification de certains enseignants, évaluation, vie universitaire, conditions d'accueil dans les cités universitaires, etc. Enfin, l'absence de débouchés pour les étudiants des disciplines les plus fréquentées (droit et lettres et sciences humaines) rejoint la question du chômage des jeunes, amplifiée du fait qu'il s'agit de jeunes diplômés.

Toute ces crises vécues au quotidien sont à rapprocher du *système de production et d'échange* algérien. L'étatisation de l'appareil productif (industriel en particulier, mais aussi agricole, puis du commerce extérieur) ne s'est jamais accompagnée d'une obligation de résultats économiques à quelques niveaux que ce soit durant de longues années. Il s'en est suivi une « bureaucratization » de sa gestion où l'organisation secrétait ses propres logiques et critères de fonctionnement loin de tout impératif économique.

Dans l'appareil d'État lui-même et dans les sociétés nationales, s'est développée une puissante couche moyenne qui a longtemps servi de « base de masse » au pouvoir d'État. Ceci était d'autant plus possible qu'une importante rente pétrolière et surtout gazière permettait non seulement le financement de nouveaux investissements créateurs d'emplois, mais n'exigeait pas de résultats productifs immédiats. Enfin, la disponibilité de cette rente permettait à la fois une redistribution sociale directe par l'État aux populations les plus démunies (pensions et allocations diverses) et une redistribution indirecte intra-familiale grâce à des salaires relativement élevés (par rapport au produit intérieur ou par

rapport aux autres pays en voie de développement). Ce sont autant de facteurs qui atténuaient et modéraient l'expression des profondes contradictions sociales traversant la société algérienne et alimentaient le discours unanimiste dominant. En effet, non seulement les hauts fonctionnaires et hauts technocrates d'État percevaient de très hauts revenus, mais une bourgeoisie (essentiellement commerçante au début) s'est considérablement et très vite enrichie dans les interstices de l'appareil étatique. De fait une très importante masse monétaire circule en Algérie et l'inégalité des revenus et conditions de vie est plus que criante.

La réduction des revenus pétroliers due à la conjugaison de la baisse du dollar et de la baisse des prix du pétrole met fin à ce « ouatage » des contradictions de classes. Toutefois, les lieux d'expression politique, syndicale et idéologique de ces conflits étant tous verrouillés par l'appareil du Parti du FLN, ceux-ci doivent trouver d'autres voies pour se manifester. C'est, pensons nous, l'une des explications possibles du retour au fondamentalisme religieux en Algérie. C'est aussi l'origine de la revendication culturelle berbère, qui apparaît ainsi comme le transfert d'autres revendications impossibles à exprimer. On assiste aussi à un rejet de la part des jeunes, des discours idéologiques des années soixante, lesquels se révèlent inopérants quant à la résolution des problèmes concrets, vécus dans le pays.

Les luttes urbaines de Constantine s'inscrivent dans ce contexte. Pour s'en rendre compte il est nécessaire de se mettre en position de *compréhension* de la *banalité du quotidien*. N'est-ce pas parce que le même plat (de lentilles ?) fut servi trois fois de suite aux étudiants de Zouaghi que le conflit éclata ? N'est-ce pas l'arrogance du luxe face à la misère des bidonvilles qui poussa des jeunes en bandes à rançonner les automobilistes ? Comment comprendre que la violence populaire s'en prenne aux bâtiments de l'État et du parti unique (et non aux boutiques privées) si ce n'est que ces deux institutions ne peuvent pas tenir les promesses si souvent répétées d'un mieux vivre ?

Cependant, expliquer le mouvement social qui éclata à Constantine nécessite de dépasser cette compréhension du quotidien et du malvivre populaire et étudiant ou de la sélection lycéenne et étudiante. L'explication de l'explosion sociale requiert un retour au système social de production et d'échange qui structure en partie ce quotidien. C'est semble-t-il, dans un incessant va-et-vient entre la compréhension du quotidien et l'analyse du système social plus général qui le sous-tend que l'on rend le mieux compte de tels mouvements sociaux urbains. Et que l'on peut imaginer en prévoir l'explosion ?

La thèse d'un complot ourdi par « les ennemis de la Révolution algérienne », émise dans la presse en Algérie (pour le journaliste du *Monde*, des « informateurs autorisés ») ont suggéré « un complot du PAGES » relève soit d'une version sclérosée de la situation politique nationale et internationale, soit d'une volonté délibérée de se débarrasser de certains courants existants, pris comme boucs émissaires. Elle ne correspond certainement pas à l'explosion spontanée des manifestations, ni à la prise de position « hors des partis » du corps enseignant.

La faillite du discours nationaliste, le peu d'adhésion aux projections idéologiques, la « dépolitisation » de la jeunesse, la faible audience populaire des rassemblements d'intellectuels mobilisés dans la lutte pour les droits de l'homme, au moment où le pays entre dans une aggravation des problèmes économiques et sociaux, toutes ces données semblent prédisposer l'Algérie au cycle des émeutes plébésiennes vouées à l'impasse.

Taleb KACENTINI



ANNEXES

I. — LETTRE OUVERTE DES ENSEIGNANTS DE L'UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE RÉUNIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE MERCREDI 12 NOVEMBRE 1986

A
Monsieur le Président de la République
Secrétaire général du parti FLN
et à
l'Assemblée populaire nationale,

Messieurs,

De graves et douloureux événements se sont déroulés ces derniers jours dans les lycées, à l'Université et dans différents quartiers de la ville de Constantine.

Nous avons été témoins d'un déploiement, sans précédent, des forces de l'ordre. Une répression aveugle et féroce que rien ne saurait justifier, s'est abattue sur les lycéens, les étudiants et la population.

Cette violence policière a répondu à des marches revendicatives et pacifiques des lycéens et étudiants.

Comment expliquer une telle barbarie (arrestations, brutalités, blessés, morts...) alors que les problèmes des lycéens et des étudiants ont été qualifiés par le communiqué du Bureau de Coordination de Wilaya de « mineurs » et de « secondaires » ?

Comment ne pas voir dans l'élargissement du mécontentement à certains quartiers de la ville sinon l'expression d'une réaction spontanée face au spectacle hideux de la violence officielle ?

Pour leur part, les enseignants réunis en Assemblée Générale, le lundi 10 novembre 1986, ont adopté une motion dans laquelle ils

Dénoncent l'usage de la violence policière contre les lycéens, étudiants et contre la population.

Dénoncent la violation des franchises universitaires par les forces de l'ordre.

Condamnent l'arrestation des étudiants et lycéens et exigent leur libération immédiate et inconditionnelle.

Témoignent de l'absence de dégradations des biens de l'Université par les étudiants.

Exigent la prise en considération des revendications des étudiants.

Quelle ne fut pas leur indignation devant le compte-rendu mensonger qui en a été fait par la presse orale et écrite !

Cette même presse, qui occulte la réalité de la répression, s'acharne à ne présenter les faits que comme « des actes de pillage » ou « de brigandage » attribués à « des éléments perturbateurs », des « repris de justice », voire à « des ennemis du peuple ».

En tant qu'universitaires, les enseignants estiment que de tels événements, qui ont abouti à des dégâts certes regrettables, sont révélateurs d'une crise profonde de la société.

Cette crise se manifeste notamment par :

- Des problèmes posés par les conditions d'études et de vie des étudiants.
- Des problèmes de sélection dans les études dont le baccalauréat est un élément.
- Des problèmes de marginalisation sociale de secteurs larges de la jeunesse.
- De multiples difficultés quotidiennes vécues par les citoyens.

Quoi qu'il en soit, ces problèmes ne peuvent être sérieusement posés et discutés que dans le cadre de structures représentatives et démocratiques à tous les niveaux.

II. — MOTION DES ENSEIGNANTS DE L'UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE DU 18 novembre 1986

Nous, enseignants de l'Université de Constantine, réunis en Assemblée générale le mardi 18/11/1986 à 10 h :

- Rappelons que nous avons brièvement exposé dans une lettre ouverte, datée du 12/11/1986, les raisons profondes qui ont entraîné les « événements de Constantine ».
- Stupéfaits par le caractère expéditif des procès qui ont abouti officiellement à l'inculpation et à la condamnation de 186 jeunes à de lourdes peines.
- Inquiets de la tension issue de ces événements, les enseignants, dans un souci d'apaisement et de sérénité, font appel aux Autorités pour décréter une Amnistie générale et la cessation de toute poursuite judiciaire.
- Exigeons que toute la vérité soit faite sur ces événements.

III. — LES REVENDICATIONS ÉTUDIANTES

Au cours de leur grève, les étudiants se sont organisés en comités d'Institut autonomes, « élus démocratiquement en AG et contrôlés par les étudiants », selon leurs propres documents. Ces comités ont produit un certain nombre de textes dont ceux qui suivent sur la *sélection* et la *vie en cité universitaire*.

1) Sur la sélection

Après une période d'enseignement de masse, on a vu l'ouverture de centres Universitaires, de beaucoup d'Instituts (Technologie, Biologie...) pour répondre aux besoins de l'économie et de l'industrialisation qui avaient besoin de cadres qualifiés et compétents. Beaucoup de jeunes pouvaient accéder à la formation supérieure mais les couches sociales déshéritées n'étaient pas fortement représentées. C'est ce qu'on a appelé la RES (Réforme de l'Enseignement Supérieur).

Mais la crise économique et la remise en cause de l'industrialisation ont conduit l'État à restructurer l'économie et à revoir la politique de l'Enseignement. Ce qui a conduit à l'application de « la carte universitaire » qui est la remise en cause de la RES. Elle consiste à démanteler les Instituts (création des INES) au profit des grandes universités (Alger, Annaba, Constantine, Oran) ce qui pose le problème des infrastructures (encadrement, locaux, restauration, hébergement...) dégradant de ce fait les conditions de vie et d'études.

De plus, on remarque l'augmentation du taux d'échec au bac et la liquidation de choix de filières par un système de tests, de concours qui tendent à se généraliser. C'est ce qui explique les abandons et les échecs comme le durcissement du système d'évaluation et celui du système de contrôle des absences non accompagnés d'une amélioration des conditions et des moyens de travail expliquent la déperdition au fil des études.

L'enseignement est devenu plus théorique : programmes trop chargés, une seule session de rattrapage au lieu de trois, réduisant ainsi les chances de réussite.

On voit aussi se développer l'autoritarisme de l'administration et de l'enseignant et la mise à l'écart de l'étudiant dans la prise de décisions qui le concernent (évaluation, modalités de passage, réorientation...).

Angoissés par la sélection et la perspective du chômage, les étudiants s'enferment de plus en plus dans le bachotage et la course aux études.

Certaines options du secondaire ne permettent pas un grand choix de filières à l'Université. Les littéraires, par exemple optent pour les langues, l'histoire, la sociologie, le droit qui sont dans tous les cas ouverts sur des secteurs d'emploi saturés.

Beaucoup de bacheliers optent pour des filières qui offrent justement des débouchés d'emploi socialement intéressants alors que ces études ne les intéressent pas. C'est le cas des Sciences médicales, de l'Architecture, de l'Informatique... filières où justement, des concours d'entrée seront organisés à la rentrée 1987.

On peut se demander au profit de qui se fera cette sélection.

2) La vie en cité « U ». Quelle vie ?

Les cités de filles Nahas Nabil et Casbah semblent désertes. Dans la journée, nous sommes tentés de dire : c'est normal. Mais à partir de 17 h, pourquoi ?

Absence d'activité, absence de loisirs ! Les filles s'enferment dans leurs chambres... On les voit seulement, ombres furtives, aux heures de repas, blasées, dans la chaîne longue interminable, devant le RU (restaurant universitaire).

La monotonie s'installe, elle devient la vie... Une vie faite de problèmes, une malvie :

A Nahas Nabil : des chambres conçues pour être individuelles abritent deux personnes. Les placards ? Deux petites boîtes ! Le chauffage ? Défectueux ! L'éclairage ? Insuffisant !

A la Casbah : — Six étudiants, dans six « cellules », on ne vit plus, on survit — pas d'insonorisation, — éclairage commun —, pas de lavabo !

A Zouaghi : Pas d'espace vital minimum : on se partage un espace exigu entre 2, 3, 4, 5 ou 6 étudiants (on n'exagère pas) INSUPPORTABLE !

Les douches fonctionnent une heure par jour !

On vous épargne les détails quant à la propreté des toilettes. Dans une cité universitaire, il existe toujours (du moins théoriquement) des lieux de rencontre. Qu'en est-il réellement ?

Le foyer : pratiquement pas fréquenté sauf aux heures de feuillets égyptiens (à Nahas) !

On ne sert que du café et de la limonade, tant pis pour les amateurs de thé et de sandwich.

Quant à celles qui voudraient une glace ou un gâteau, il y a des pâtisseries en ville !...

La bibliothèque :

Il n'y en a pas à la Casbah ! Mais comment font-elles, ces étudiantes ? On devrait leur décerner la médaille de fille/courage.

La boutique :

Sur les étagères à moitié vides, s'alignent shampoing, produits cosmétiques et biscuits.

Ni affaires scolaires, ni denrées de première nécessité.

Mais on mange quand même dans ces cités universitaires ?

Oui, mais allez voir comment !

Le restaurant :

Des plateaux mal lavés, une alimentation non équilibrée, pas de fourchettes, pas de cuillères, des chaînes à n'en plus finir ! Et surtout les odeurs, ces odeurs nauséabondes... Bon appétit !

IV. — LETTRE OUVERTE DU 6 DÉCEMBRE 1986 A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Face aux événements graves et douloureux, vécus par la communauté universitaire et la population de Constantine, et fidèles aux traditions démocratiques de leur peuple, les enseignants de l'Université de Constantine ont tenu plusieurs assemblées générales pour discuter de la situation et exprimer la position dictée par leur conscience d'universitaires. Dans ce cadre, ils ont eu à adopter deux motions, une lettre ouverte adressée au Président Chadli Bendjedid et aux membres de l'Assemblée populaire algérienne et un télex adressé au Ministre, et à envoyer des délégations régulières auprès des autorités universitaires et locales.

La prise de position des enseignants s'articulait autour des deux volets : la dénonciation de la violence, de la désinformation, et du caractère expéditif des procès, et l'appel lancé pour l'amnistie générale, l'arrêt des poursuites et l'établissement de toute la vérité sur les événements.

Les enseignants ont également exprimé leur avis sur l'origine des événements qui trouvent explication dans l'absence de structures démocratiques et représentatives, ce qui ne favorise pas la prise en charge adéquate des problèmes de la jeunesse, particulièrement de ces couches populaires, poussées de plus en plus vers la marginalisation.

A la suite de ces prises de position, caractérisées par un esprit de responsabilité car tournées vers la création des meilleures conditions pour le retour au calme, et à la veille de la reprise générale des cours par les étudiants, des enseignants sont interpellés et emprisonnés avec perquisition au niveau de leur domicile. A ce jour, si sept universitaires ont été remis en liberté, les enseignants sont toujours sans nouvelles sur le sort d'un de leur collègue et cela après deux semaines de détention et en contradiction flagrante avec les procédures légales prévues par les textes fondamentaux du pays. C'est là un grand sujet d'inquiétude pour les enseignants qui, soucieux de l'importance d'une normalisation de la situation, ont eu dans les moments de grande tension à assurer un fonctionnement normal de l'Université, alors que certains cherchaient à la paralyser. La persistance de ce climat d'angoisse et d'insécurité ne contribue pas à rétablir la sérénité totale, condition permettant aux enseignants d'assurer convenablement leur fonction pédagogique. Aussi, et dans un souci constructif, les enseignants, réitérent-ils leur appel pour

- la libération de leur collègue
- l'amnistie générale pour les jeunes condamnés

- la libération des personnes emprisonnées pour leurs opinions
- la cessation des interpellations et des poursuites liées aux événements et le respect de la loi
- la restitution des documents personnels et de travail saisis au cours des perquisitions
- que toute la lumière soit faite sur les événements.

Les enseignants demeurent convaincus que l'avenir de l'Université est lié, dans une grande mesure, à l'organisation et à la mise sur pied de structures démocratiques et représentatives des différentes composantes de la communauté universitaire.

V. — COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION MANDATÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ENSEIGNANTS

Une délégation de neuf membres a été mandatée par l'Assemblée générale du 6 décembre 1986 pour entreprendre un déplacement à Alger et prendre contact avec les autorités du pays. Deux de ses membres n'ayant pu, pour des raisons familiales, effectuer le voyage, c'est une délégation de sept membres qui est partie à Alger.

La délégation a voyagé le mardi 9 décembre 1986. Durant son séjour à Alger, elle a été reçue successivement par :

- Le Ministre de l'Enseignement Supérieur,
- Le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,
- Le Responsable du Secrétariat Permanent du Comité Central du Parti du Front de Libération Nationale.

En outre, la délégation a pris contact avec le Secrétaire National de l'Ordre des Avocats, le Directeur du Centre National des Études Historiques, des avocats et des enseignants.

Elle est revenue à Constantine le vendredi 12 décembre 1986.

Dès son arrivée le mardi après-midi, la délégation s'est rendue au Ministère de l'Enseignement Supérieur où elle a été immédiatement reçue par Monsieur le Ministre.

L'entretien a duré plus d'une heure. Monsieur le Ministre s'est montré très attentif à l'exposé détaillé de la situation qui lui a été présenté.

Les membres de la délégation ont fait la démonstration que les enseignants de l'Université de Constantine ne sont pas à l'origine des événements et qu'ils ne se sont prêtés, ni de près ni de loin, à aucune manipulation; qu'ils se sont prononcés sur les événements; qu'ils ont toujours défendu le principe du dialogue; qu'ils ont décidé de ne pas interrompre les cours; qu'ils ont exprimé une position humanitaire à l'égard des jeunes condamnés et ce, dans un souci de contribuer au retour au calme. Bref, la délégation a tenu à reprendre, dans le détail, tous les points figurants dans les textes votés en Assemblée Générale, en même temps qu'elle a tenu à lui remettre ces textes.

La délégation a dénoncé l'absence de structures représentatives et démocratiques à l'Université.

Les membres de la délégation ont attiré l'attention de Monsieur le Ministre sur le regain de tension et d'inquiétude à l'Université de Constantine résultant de la détention illégale de Messieurs :

- ZERTAL Hachemi
- KECHID Ali
- BADJADJA Abdelkrim

et de la non restitution des documents saisis au cours des perquisitions.

La délégation a affirmé le principe du respect des franchises universitaires.

Le Ministre a suivi avec attention les explications et éclaircissements fournis par les membres de la délégation. Il a assuré la délégation que les enseignants et les étudiants ne seront pas inquiétés, de même qu'il a promis d'entreprendre des démarches.

Après l'entrevue avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur, la délégation a été successivement reçue par Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale et Monsieur le Responsable du Secrétariat Permanent du Comité Central du Parti du Front de Libération Nationale, le mercredi 10 décembre 1986, malgré le caractère inopiné de la visite.

Les membres de la délégation ont été particulièrement sensibles à la courtoisie de l'accueil.

L'entretien avec Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale a duré deux heures et plus de trois heures avec Monsieur le Responsable du Secrétariat Permanent du Comité Central du Parti du Front de Libération Nationale.

Les membres de la délégation ont été conscients que la durée de ces deux entrevues traduisait le souci des responsables de s'informer sur les événements et la position des enseignants de l'Université de Constantine, comme elle exprimait la nécessité d'établir un dialogue franc et sincère.

La délégation a de nouveau exposé, de façon détaillée, les faits relatifs aux événements et expliqué la position, à l'égard de ces événements, des enseignants de l'Université de Constantine.

Elle a tenu à montrer le caractère positif et utile des motions prises en Assemblée Générale, motions qui vont dans le sens du retour au calme et du rétablissement de la sérénité dans la ville, en particulier celle qui appelle à l'amnistie générale et à la cessation des poursuites. Sur ce point, la délégation a mis en relief le risque potentiel d'une remontée de la tension que représente la condamnation de centaines de jeunes et l'effet bénéfique de réinsertion de la mesure d'amnistie.

Les membres de la délégation ont formulé le souhait que les enseignants arrêtés de façon injustifiée soient lavés de tout soupçon aux yeux de l'opinion publique.

Dans cette perspective et conformément à la mission qui lui a été confiée par l'Assemblée Générale du 6 décembre 1986, la délégation a soulevé le cas très pénible de Messieurs ZERTAL Hachemi, BADJADJA Abdelkrim et KECHID Ali. Elle a exprimé à leur égard la solidarité des enseignants de l'Université de Constantine et leur préoccupation devant le non-respect de la loi, le délai légal de la garde à vue ayant expiré. Elle a signalé que leur maintien en détention ne concourt pas au rétablissement de la sérénité.

Par ailleurs, des discussions libres ont eu lieu avec les Responsables. Elles ont porté sur la fonction de l'Université, le rôle des universitaires et des intellectuels dans la Nation et la Société, la démocratie, la représentativité, les problèmes sociaux, le système d'enseignement et la jeunesse, etc.

A cet égard, les Responsables ont admis :

- que l'Université est un lieu de débats et de libre expression scientifique;
- que la résolution des problèmes ne peut passer que par le dialogue.

Ils ont pris acte des préoccupations des enseignants quant à la nécessité de structures démocratiques et représentatives. Ils ont été extrêmement attentifs aux exposés de tous les membres de la délégation et très soucieux d'un retour à une situation normale.

Les responsables se sont longuement interrogés sur l'origine et la gravité des événements de Constantine.

Ils ont assuré la délégation de suivre le cas de Messieurs ZERTAL Hachemi, KECHID Ali et BADJADJA Abdelkrim et d'en informer les autres hauts Responsables.

En conclusion, la délégation a rappelé que les universitaires se sont fait un devoir d'attirer l'attention des autorités du pays sur le danger que constituent l'usage de la

violence, sa brutalité et son immédiateté, le caractère expéditif des procès, les condamnations et le non-respect de la loi.

Les enseignants sont convaincus que la libération de Monsieur ZERTAL Hachemi, Monsieur BADJADJA Abdelkrim, Monsieur KECHID Ali, ainsi que la restitution des documents personnels et de travail saisis, contribueront grandement à la détente.

Ils espèrent que leur appel sera entendu.

Constantine, le 15 décembre 1986.